<u>Prix du fédéralisme 2022 : déposez</u> <u>votre candidature avant le 28 février</u> 2022 !

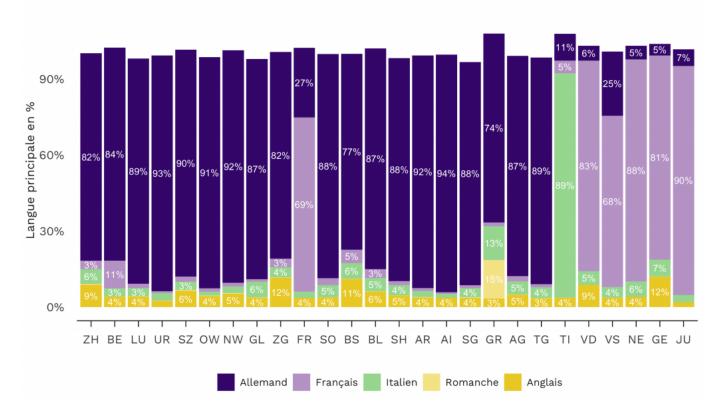
Alexander Arens 15th December 2021



Pour déployer pleinement ses effets, le fédéralisme doit être incarné. Doté de 10 000 francs, le Prix du fédéralisme récompense les personnes ou les organisations qui se distinguent précisément par leur engagement politique, civil, scientifique ou culturel en faveur du fédéralisme, parce qu'elles ont par exemple mis en lumière l'évolution historique du système suisse ou participé à son renouvellement. L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 28 février 2022.

Comme le déclare Arnold Koller (1987 : 906) dans un essai publié durant sa première année au Conseil fédéral, trois mots clés résument le système politique suisse et le distinguent des autres : démocratie directe, fédéralisme et concordance. Aujourd'hui encore, ces trois éléments constitutifs du pouvoir (Freitag, 2014 : 78) sont une spécificité helvétique (voir notamment Linder et Mueller 2017, Vatter 2020). Le fédéralisme trouve sa rationalité notamment dans la diversité politico-sociale qui sous-tend la politique suisse (Neidhart, 2002 : 99 ss.). Le plurilinguisme (fig. 1) en est un exemple éloquent.

Fig. 1: Plurilinguisme dans les cantons, 2016-2018



Remarque : Il s'agit des données couvrant la période 2016-2018. En raison des multiples réponses possibles, il peut y avoir une divergence avec le total de 100 %.

Source : Office fédéral de la statistique OFS (2020). Choix d'indicateurs en comparaison régionale, 2021 (cantons). OFS.

https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees
/tableaux.assetdetail.15864478.html (consulté le 7 janvier 2021).

Prix du fédéralisme

Il va de soi que le fédéralisme — synonyme de diversité et d'autonomie d'un côté et de cohésion et de participation de l'autre — doit être incarné pour déployer tous ses effets. Initié en 2014 par la <u>Fondation ch</u>, le Prix du fédéralisme récompense les personnes ou les organisations qui s'engagent en faveur du fédéralisme suisse et de la cohésion. Seule condition, remplir au moins l'un des éléments suivants :

- communication: promouvoir les avantages et les particularités du fédéralisme en Suisse ;
- innovation: susciter un débat constructif ou renforcer de manière novatrice le fédéralisme en Suisse ;
- participation: favoriser l'engagement et la participation à tous les niveaux du fédéralisme, local, régional et cantonal;
- **tradition**: mettre en lumière l'évolution historique du fédéralisme en Suisse ;
- cohésion: favoriser le vivre-ensemble, la compréhension entre différentes régions linguistiques de Suisse et le respect des minorités.

La lauréate ou le lauréat recevra 10 000 francs et son nom sera gravé sur une plaquette apposée dans l'entrée de la Maison des cantons.

Un jury hétéroclite

La lauréate ou le lauréat est choisi par un jury composé de personnalités politiques, scientifiques et culturelles et de membres de la société civile. Il s'agit des conseillers d'État Pascal Broulis (VD) et Christian Rathgeb (GR) — respectivement présidents de la Fondation ch et de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) —, de la chancelière d'État Danielle Gagnaux-Morel (FR), de la journaliste Gülsha Adilji, du président du Locarno Film Festival Marco Solari et de la professeure Tania Ogay (Département des Sciences de l'éducation et de la formation de l'Université de Fribourg).

Anciens lauréats et lauréates : de l'ancien conseiller fédéral Arnold Koller à easyvote

Depuis sa création, le prix a été remis au Cirque Knie (2020), à la chercheuse en droit Eva Maria Belser (2019), à l'ancien conseiller d'État Franz Marty (2018), à l'Assemblée interjurassienne (2017), au projet PRIMA du canton de Neuchâtel (2016), à l'humoriste Emil Steinberger (2015) et à l'ancien conseiller fédéral Arnold Koller (2014). En 2021, c'est le projet de la Fédération suisse des Parlements des jeunes (FSPJ) <u>easyvote</u> qui a été récompensé pour son engagement en faveur de la vie politique (mise à disposition d'informations et implication des jeunes de 18 à 25 ans).

La Fondation ch — une fondation pour les cantons

La Fondation ch pour la collaboration confédérale est une organisation intercantonale des 26 cantons. Dédiée à l'idée du fédéralisme, elle promeut la compréhension entre les communautés linguistiques et les cultures, ainsi que la collaboration entre les cantons et avec la Confédération.

Déposez votre candidature pour le Prix du fédéralisme 2022 avant le 28 février 2022, sous <u>ce lien</u>.

Un appel à candidatures a été lancé en 2021 ; les dossiers sont à déposer via un <u>formulaire en ligne</u> : toute personne ou organisation sise en Suisse peut candidater même si elle a participé à une précédente édition. Des informations complémentaires se trouvent <u>ici</u>.

Bibliographie:

- Freitag, Markus (2014) : Politische Kultur. pp. 71-94. In Handbuch der Schweizer Politik/ Manuel de la politique Suisse, éd. Peter Knoepfel, Yannis Papadopoulos, Pascal Sciarini, Adrian Vatter et Silja Häusermann. Zurich, NZZ Libro.
- Koller, Arnold (1987): Das politische System der Schweiz: Direkte Demokratie, Föderalismus, Konkordanz. In *Schweizer Monatshefte:* Zeitschrift für Politik, Wirtschaft, Kultur 67(11): pp. 905-914.
- Linder, Wolf et Sean Mueller (2017) : Schweizerische Demokratie: Institutionen, Strukturen, Prozesse, 4° éd., Berne, Haupt.
- Neidhart, Leonhard (2002) : Elementare Bedingungen der Entwicklung des

- schweizerischen Föderalismus, pp. 111-133. In *Föderalismus: Analysen in entwicklungsgeschichtlicher und vergleichender Perspektive*, éd. Arthur Benz et Gerhard Lehmbruch. Wiesbaden, Springer.
- Vatter, Adrian (2020) : Das politische System der Schweiz, 4° éd. entièrement révisée et actualisée. Baden-Baden, Nomos.